

# Cultivons la Solidarité



2016 et après...

Michel Mouillé –SP 29

**2016** se termine; difficile de poser un regard sur cette année « compliquée ».

C'est un peu comme si le miroir était brisé... on nous parle de crise, se pencher sur les éléments de cette crise nous ramènerait à un « tsunami ».

A l'image de la région, en Finistère, au cours du premier semestre, nous avons été contactés par plus de paysans que sur une année entière. Des personnes qui majoritairement étaient dans une très grande souffrance.

Le modèle économique qu'on nous propose fonctionne comme un rouleau compresseur qui écrase et exclut de manière brutale de plus en plus de paysans. Ce système machiavélique s'accompagne de pratiques scandaleuses : frais bancaires délirants, agios astronomiques des coopératives, blocage des comptabilités, assurances arrêtées... Comme si les souffrances n'étaient pas suffisantes et qu'il fallait continuer à appuyer là où cela fait mal...**la double peine en quelque sorte.**

Devant un tel constat, nous nous devons de réagir et vite. S'il n'est pas de notre ressort à Solidarité paysans de changer « le système », nous aurons en 2017 à rencontrer les acteurs de ce système économique (banques, assurances, coopératives, centres comptables...) pour essayer de mettre en place une « charte » qui permettrait que tout paysan accompagné par l'association ou une autre structure en procédure amiable ou non ne subisse plus cette double peine.

**Dénoncer ces pratiques scandaleuses et cette double peine est une chose, se donner les moyens pour qu'elles cessent en est une autre ; c'est un devoir moral.**

Il nous faudra également porter ces revendications et les résultats de ces rencontres à Solidarité Paysans National afin que ces derniers poursuivent auprès des instances nationales le travail effectué au sein de nos différents départements.

Nous ne pouvons continuer à accompagner des personnes en très grande difficulté et ne rien faire par rapport à cette double peine...sinon nos accompagnements n'ont plus vraiment de sens.

Une pensée également pour les salariés de notre association; 2016 a vu le départ d'un salarié pour cause de « burn out » et la demande de congés sans solde de 6 mois pour un autre. C'est inquiétant, peut-être aurons nous à repenser les bases de notre fonctionnement pour mieux protéger nos salariés et nos bénévoles que j'espère de plus en plus nombreux pour étoffer nos équipes qui en ont bien besoin.

Enfin, je souhaite à toutes et à tous

**bonne et heureuse année 2017**

## Janvier 2016

N° 54

Dans ce numéro :

**Edito :** P 1

2016 et après...  
Michel Mouillé

**Pages centrales** P 2

Se prendre en main pour surmonter ses difficultés.  
Roland JOSSE

Dans le Morbihan Yannick s'en va  
Elisabeth CHAMBRY

Notre rapport aux médias P 3  
Marcel VASNIER

Participation au « Forum Social Bigouden »  
Alexandre BOURHIS

AGENDA : Prenez date!

**Dernière page** P 4

La précarité en milieu rural.  
Marie-France MILOT

**Solidarité Paysans de Bretagne**  
17 Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 23 30 46 91

**Collège Côtes d'Armor**  
93, bd Édouard Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 78 07 21

**Collège Morbihan**  
ZA de Keravel  
56390 LOCQUeltas  
Téléphone : 02 97 67 51 33

**Collège Ille et Vilaine**  
17, Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 99 50 70 65

**Collège du Finistère**  
Hôtel-Pépinière d'Entreprises  
4, zone de LUMUNOC'H  
29510 BRIEC  
Tél : 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :  
Gérard FIQUET

ISSN: 1632-6660

<http://www.solidaritepaysans.org>

**Se prendre en main pour surmonter ses difficultés.****Roland JOSSE – SP 56**

**C'**est un homme serein et déterminé qui me reçoit sur son exploitation à Caro.

Fabrice veut faire partager son expérience d'agriculteur qui a vécu une mauvaise passe financière et qui s'en est sorti grâce à l'accompagnement de Solidarité Paysan.

Fabrice vit en couple, sa compagne travaille à l'extérieur et ils ont un fils à charge.

L'installation de Fabrice remonte à février 2006. Il se met en GAEC avec sa mère sur une exploitation de 46 hectares : 3 hectares de céréales, 18 hectares de maïs et le reste en herbe. Le quota de production est de 330 000 litres de lait collectés par Entremont.

Les premiers soucis financiers apparaissent en 2009 quand le prix du lait plonge autour des 200 € les mille litres : période du rachat d'En-



tremont par Unicopa .

Aujourd'hui l'exploitation est en contrat avec SODIAAL. A la baisse du prix du lait viennent se greffer le rachat des parts sociales de sa mère partant à la retraite et des mises aux normes pour un montant de 45 000 euros.

Se retrouvant seul sur l'exploitation, Fabrice a du mal à dégager des revenus suffisants pour se refaire une trésorerie. Aussi en 2013, lorsque le prix du lait rechute, très vite de sérieux problèmes de trésorerie surgissent. Il doit faire

face à la pression de deux fournisseurs qui lui envoient l'huissier.

Fabrice se tourne vers la chambre d'agriculture et son service d'aide aux agriculteurs en difficulté. La rencontre avec le technicien le laisse perplexe et lui donne peu de perspectives d'avenir compte tenu du coût du dossier de suivi (1500 €). Il demande réflexion.

Ayant entendu parler de Solidarité Paysans il se décide d'appeler l'association. Rapidement il rencontre Yannick le salarié morbihannais accompagné de François un bénévoles. Un plan de redressement est accepté en juin 2016 après la période d'observation. Ce plan a été établi sur un prix du lait fixé à 280 € les 1000 litres donc réaliste et réalisable.

Fabrice a été satisfait de l'intervention de Solidarité Paysans. Il a apprécié d'être écouté, compris et surtout d'être remis sur les rails par un binôme qu'il juge efficace et professionnel. La mise en place de ce plan a été possible car Fabrice est aussi un homme de bon sens qui reste prudent et évite la mécanisation coûteuse. Il fait partie d'une CUMA et envisage aussi la location de cheptel plutôt que l'achat de génisses.

Il envisage l'avenir avec optimisme et, pourquoi pas, donner un peu de temps à l'association en tant que bénévole.

Pour conclure, l'expérience de Fabrice nous montre qu'un agriculteur qui se prend en main pour surmonter ses difficultés plutôt que de subir les événements, facilite le travail de l'équipe Solidarité Paysans.

Nous sommes dans un réel travail de collaboration et non dans un rôle d'assistantat. Dans ce cas, il est plus facile d'obtenir des solutions adaptées pour que les hommes et les exploitations continuent à rester debout et vivre de leur travail.

**Dans le Morbihan : Yannick s'en va, une nouvelle salariée arrive !****Elisabeth CHAMBRY - SP Bzh**

**Y**annick Roussel Collin a quitté l'association après presque quatre années de travail avec les bénévoles : nous le remercions pour le travail accompli auprès des paysans accompagnés, l'équipe de bénévoles et ses collègues. Il sera remplacé par Clara Pailleux à compter du 1er février.

Clara connaît bien Solidarité Paysans puisqu'elle travaille depuis trois mois (pour un remplacement) à Solidarité Paysans en Auvergne. Motivée pour continuer son parcours professionnel dans le réseau de Solidarité Paysans c'est avec joie qu'elle envisage son arrivée en Bretagne .

**D**epuis quelques mois, nous sommes souvent sollicités par divers médias (journaux, radios, télés), pour expliquer le sens de nos interventions.



*Entretien de Lucille de Canal B en présence d'Elisabeth Chambry, Gérard Fiquet et Stéphanie Durand*

Jamais demandeurs, nous avons accepté ces entretiens. C'est l'occasion d'informer le public et de nous faire mieux connaître. Nous ne sommes pas des professionnels face

aux animateurs chevronnés, nous restons de modestes communicants. Ces expériences nous permettent d'apprendre et de se forger au contact de la réalité. Cela a été l'occasion de dire aux maires que les subventions des communes se réduisent à une petite vingtaine en Ille et Vilaine; des efforts sont possibles.

C'est frustrant de se laisser dépasser par le rythme de l'émission, de manquer la diffusion de messages préparés et argumentés, et de ne pas réussir à amener nos idées dans le débat.

Il restera toujours aux lecteurs et auditeurs la possibilité de prendre de la distance face aux informations, garder un esprit critique, veiller à décoder les raisonnements simplistes.

Le peu d'expérience que nous avons nous amène à être prudents. Les dérives sont faciles et dangereuses. Nous en constatons les méfaits malheureusement lorsque la machine s'emballe uniquement pour les "scoop"... mais il est trop tard.

Tous nos vœux aux « bons et vrais journalistes », ceux qui font de la saine investigation. Souhaitons leur de faire de la résistance.

## Participation au « Forum Social Bigouden »

Alexandre BOURHIS—SP 29

**A**l'initiative d'un collectif d'associations locales, les 5 et 6 novembre 2016, se sont tenues à Pouldreuzic (Sud-Finistère). Des rencontres autour de conférences-débats portant sur des sujets très divers : Gaz de schiste et extractivisme en Bretagne, Agriculture locale et autonomie alimentaire, Quel accueil pour les migrants ?. Des moments festifs (musique, repas, soirée bal folk) complétaient l'animation.

Invitée à participer à ce forum, Solidarité Paysans s'est exprimée lors du débat « Agriculture locale et autonomie alimentaire » regroupant une bonne cinquantaine de personnes. Après une présentation de notre réseau national et régional, un rappel de l'histoire de l'association et la présentation de quelques chiffres de nos activités, notre intervention a consisté à expliquer ce qu'est un « accompagnement », à citer quelques unes

des erreurs à ne pas commettre lorsque l'on décide de s'engager comme « agriculteur local » (être bon technicien, ne pas oublier la concurrence, gérer efficacement ...). Les limites du modèle de développement agricole conventionnel ont été évoquées ainsi que la difficulté à « trouver de la terre ». Les avantages du travail en réseau, le partage des expériences sont des atouts de réussite.

Solidarité Paysans a apporté sa contribution à l'élaboration et à la diffusion d'idées pour penser différemment la production agricole, la distribution des denrées alimentaires et la proximité avec le citoyen-acheteur. Pour un fonctionnement harmonieux de la société, il appartient à chacun d'agir pour une répartition des biens et des tâches entre le maximum de personnes ; l'accaparement des moyens de production alimentaires par le plus petit nombre est sans avenir pour l'équilibre du milieu rural...

## AGENDA: Prenez date !

**L'**assemblée générale de Solidarité Paysans Bretagne se tiendra cette année à Plouray (56), le jeudi 23 mars 2017... les invitations parviendront ultérieurement.

**L'**assemblée générale du réseau national se tiendra à Bagnolet (93) le jeudi 30 mars 2017.

**C'**était le thème d'une formation de 2 jours en partenariat avec le CMR\* et Solidarité Paysans à l'adresse de tous les acteurs intervenant sur cette problématique.

L'objectif : mieux se connaître, partager ses connaissances dans le but de coopérer pour lutter plus efficacement contre les précarités dans le monde rural.

Nous présentons une synthèse de l'intervention d'Hélène TALLON consultante et chercheuse à Montpellier, présentant les concepts de pauvreté et de précarité qu'elle a développés en s'appuyant sur un rapport national du CGAAER\*\* de 2009.

### Photographie de l'espace rural.

Il représente 60% du territoire et 18% de la population soit 11 millions d'habitants.

Le taux d'emplois y est plus faible : 57% contre 65% dans le milieu urbain.

- Parmi les actifs, les catégories les moins qualifiées sont surreprésentées.

Ouvriers	employés	Cadres professions intellectuelles	agriculteurs
32%	27%	7%	7%

- Les personnes âgées sont plus nombreuses, 27% des personnes ont plus de 60 ans contre 21% dans le milieu urbain. Cependant la démographie, depuis la dernière décennie, se dynamise, notamment par des migrations de l'urbain vers le rural.

### Pauvreté et précarité comment définir ces deux concepts ?

- Pauvreté monétaire : Un individu est considéré pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté : En France le seuil est de 50% de la médiane des niveaux de vie : inférieur à 840 € en 2014

- Pauvreté en conditions de vie :

Elle se définit par un manque global d'éléments de bien-être matériel à l'échelle du ménage qui est dit pauvre quand il cumule 8 privations ou difficultés parmi 27 relatives à l'insuffisance de ressources, aux retards de paiements, aux restrictions de consommations et difficultés liés au logement....

**Le taux de pauvreté d'une population** est la part de la population qui se situe en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Ce taux de était en moyenne de 8% en 2012 .

### Pauvreté des travailleurs non salariés en 2015

Catégories	agriculteurs	artisans	commerçants	Professions libérales	Chefs d'entreprises de plus de 20 salariés	Pluriactifs
Nombre travailleurs	492853	820340	98334	760824	133333	102673
Tx de pauvreté	20%	18.4%	22.2%	5.9%	2.7%	8.2%

### Précarité

Plus qu'à la notion de manque, la précarité renvoie à la notion d'incertitude et l'incapacité à anticiper l'avenir et le devenir des systèmes productifs (Billiard 2000).

- pour les statistiques ce sont tous les ménages en dessous du seuil de pauvreté.
- pour le travail : les chômeurs et les travailleurs hors CDI.
- vis-à-vis de l'emploi (instabilité, incertitude, vulnérabilité économique...).
- vis-à-vis du travail, (manque de reconnaissance, absence d'intégration ...).

**La pauvreté et la précarité rurales** sont peu visibles dans les statistiques par rapport à la concentration de la pauvreté dans les espaces urbains.

Elles apparaissent moins intenses parce que masquées, non dites, surtout dans le milieu agricole.

**Qui sont les ruraux en difficulté** : les agriculteurs, les néoruraux, et les « errants » mais

aussi les artisans et les commerçants.

De plus l'espace rural renforce la précarité : d'une part le taux d'emploi est plus faible et d'autre part les chômeurs migrent deux fois plus que les actifs vers les espaces ruraux.

La dépendance à la voiture, l'inégalité entre ruraux de souche et les autres, la stigmatisation des personnes en cas de chômage, des allocataires des minimas sociaux ne travaillant pas, augmentent les difficultés d'intégration.

Cependant l'activité agricole joue un rôle de refuge et d'insertion sociale alors que le taux de pauvreté chez les agriculteurs est supérieur à la moyenne et qu'il progresse (24% en 2010 contre 13% en 2006).

Ces précisions et ces analyses étaient nécessaires pour bien comprendre la problématique. Elles ont permis aux différents acteurs d'avoir des bases communes de travail.

Dans le prochain numéro nous aborderons les projets mis en place à l'occasion de cette formation.

\* CMR: Chrétien dans le monde rural

\*\* CGAAER: Le conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux